

## **Rapports sur l'état de conservation par les Etats parties**

### **Les palais royaux d'Abomey (Bénin) (C323)**

#### **1. Résumé analytique du rapport**

Une partie du site des palais royaux d'Abomey a été fortement endommagée par un incendie survenu le 14 janvier 2015. Certaines des causes du sinistre indexent en partie l'entretien peu respectueux des normes et déontologie.

Le Ministère en charge de la culture a cependant réagi au plus vite et un programme de restauration des bâtiments touchés par le feu a été mis en place. Ce programme a permis non seulement de restaurer les biens incendiés, mais aussi de restaurer des temples (Adoxo et Jexo) du palais du roi Béhanzin localisés sur le site protégé.

L'état de conservation de certaines composantes du site est préoccupant. La toiture de la tombe des 41 épouses du roi Glèlè est en état de ruine. Fort heureusement des travaux sont prévus pour qu'une restauration soit engagée au plus tôt. En attendant, une bâche a été placée au-dessus de la tombe afin d'éviter que la pluie ne détériore davantage le bien.

Le site des palais royaux d'Abomey doit faire face une pression foncière importante induite le plus souvent par des membres de la famille royale dépositaire du bien. Des occupations illégales du site ou des constructions peu respectueuses des normes dans l'emprise du site occasionnées par ces membres de la famille royale sont de nature à violer l'intégrité du site et à mettre en péril son authenticité.

Des dialogues sont en cours entre les différents acteurs pour trouver des solutions consensuelles pouvant satisfaire les différentes parties.

Enfin, l'Etat béninois à travers le Ministère du Tourisme et de la Culture a inscrit un crédit pour l'évaluation en 2017 du plan de gestion 2007-2011 et l'élaboration d'un nouveau plan de gestion du site des palais royaux d'Abomey..